

Les Echos de l'Eco

echosdeleco.com

MARS 2021 - N°002 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU



Rosario Bento Pais

Ambassadrice de l'Union européenne au Gabon pour São Tomé-et-Principe et la CEEAC

UNION EUROPÉENNE ET UNION AFRICAINE, UNE HISTOIRE AU LONG COURS

Les négociations post-Cotonou lancées en septembre 2018 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies avaient pour objectif...

P. 4-5-6

OLEA

INSURANCE SOLUTIONS

LE SAVIEZ VOUS ???

La plupart des contrats de rapatriement sanitaire excluent les pandémies et donc la COVID-19.

Pour y remédier OLEA a élaboré pour vous une offre sur mesure.

Plus d'infos :
Veuillez contacter nos services

gabon@olea.africa - 011 76 55 77

Interview

Essentiel



P. 8-9

Daniel Marini

Directeur général Assala Gabon

Assala est le nom d'une espèce d'éléphant de forêt, plus agile...



P.13

Christian Magni

Directeur général de la Setrag

La Setrag sur de bons rails



P. 14

Le 8 mars : journée des droits des femmes

Une vision qui ne s'accompagne pas d'actions n'est qu'un rêve...



sage

Centre de compétence PME

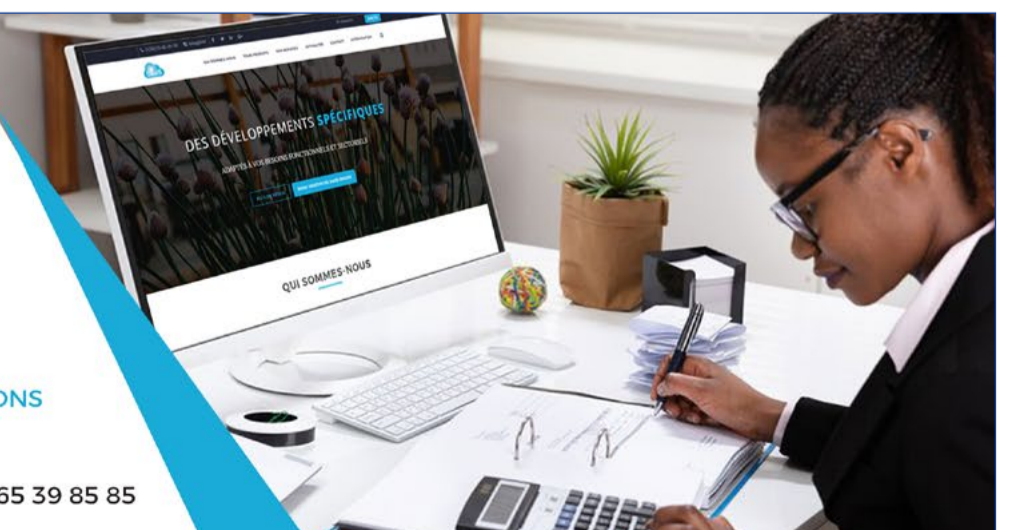
UNE ENTREPRISE DE CRÉATIVITÉ

> LOGICIEL DE GESTION > REPORTING DÉCISIONNEL > FORMATIONS
> ASSISTANCE & HOTLINE > PRODUITS COMPAGNONS SAAS
> DÉVELOPPEMENT SPÉCIFIQUE

NOUS CONTACTER



www.saasgabon.com (+241) 065 39 85 85



Votre application BGFIMobile fait peau neuve!



Nouvelle interface



Nouveaux services



**Interopérabilité
des transactions
en zone CEMAC***

LES FONCTIONNALITÉS DE MOBILE BANKING



- **Messagerie**
- **Commande de chéquier**
- **Demandes de rendez-vous**
- Historique
- Virement compte bancaire
- Virement compte virtuel
- Points de vente
- Réseau GAB
- Taux de change

LES FONCTIONNALITÉS DE MOBILE MONEY



- **Transfert Mobile Money vers Mobile Banking**
- **Rechargement carte Total****
- **Réabonnement à Canal Box**
- **Réabonnement à Canal+**
- **Fonctionnalités GIMACPAY**
- Historique
- Transfert GAB
- Mobile Edan
- Achat de crédit téléphonique
- Historique carte prépayée
- Paiement facture SEEG
- Transfert compte virtuel
- Transfert compte banque

LES FONCTIONNALITÉS DE L'INTEROPÉRABILITÉ (GIMACPAY)

- **Transfert Wallet à Wallet en émission :**
Transférez de l'argent de votre application BGFIMobile vers un compte Airtel Money au Gabon et vers un compte Mobile Money ou un compte bancaire dans la CEMAC.
- **Transfert Wallet à Wallet en réception :**
Recevez de l'argent sur votre application BGFIMobile en provenance d'un autre compte Mobile Money ou compte bancaire au Gabon et dans la CEMAC.
- **Retrait sans carte sur les GAB en émission :**
Générez depuis BGFIMobile, des codes de retrait sans carte à retirer aux guichets des banques partenaires identifiables par le logo GIMAC en zone CEMAC.
Code de retrait valable 5H.
- **Paiement interopérable marchand :**
Faites vos paiements marchands avec BGFIMobile chez les commerçants agréés GIMACPAY en zone CEMAC



*Zone CEMAC : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad.
**Se rapprocher systématiquement d'une station Total pour la mise à jour de votre solde.

Tél N°court : 8888
(+241) 11 79 61 50
Email : eqc@bgfi.com

www.groupebgfibank.com

BGFIBank Gabon SA, avec Conseil d'Administration au capital de F CFA 100 002 994 350 - N° statistique 071282 F - RCCM Libreville 2010 B 09140
NIF 771 282M - Social : 1295 bld de l'indépendance - BP : 2253 Libreville Gabon Tél: 5265 GO - Swift : BGFIGALI



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Édito

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS

Chères lectrices, chers lecteurs,

Tout d'abord, permettez-moi, au nom de la petite équipe des Échos de l'Éco, de vous remercier, sans flagornerie, pour vos compliments, vos encouragements, et surtout pour la confiance que vous nous attestez. Ces témoignages ont fini de nous convaincre que nous avons une place dans cet univers en respectant les bons codes, en employant un français facile pour exprimer les échos de votre actualité. Nos interviews ne sont pas superficielles, elles sont approfondies, détaillées, décryptées pour mieux vous informer. Les sujets développés dans nos éditions concernent à 80 % le Gabon et ce n'est pas un hasard. Découvrir et connaître l'histoire d'une entreprise permet souvent d'éclaircir certaines zones d'ombre et d'ouvrir d'autres perspectives. C'est ainsi qu'ensemble, nous sommes plus forts.

Madame Rosario Bento Pais, ambassadrice de l'Union européenne au Gabon, s'est livrée sans filet à toutes nos questions. Son implication au nom de cette institution souligne la volonté de fonder une coopération bilatérale solide à long terme.

Monsieur Daniel Marini, directeur général d'Assala, réputé si discret vis-à-vis des médias, nous a chaleureusement reçus et n'a écarté aucun sujet. Cet important acteur économique, outre ses performances et ses investissements, se singularise en adoptant un changement de management.

Comment imprimer ce journal le 9 mars et ne pas évoquer les droits de la femme ? À cette occasion, la fondation de Madame Sylvia Bongo Ondimba est mise à l'honneur. L'année 2021 fêtera sa première décennie. Si dans ce numéro le sujet est seulement survolé, attendez-vous à lire bientôt une interview développée à laquelle nous travaillons.

Deuxième vague, variants, recherches, estimations... À l'échelle panafricaine, où en sommes-nous de la lutte contre cette maudite pandémie ? Mais la Covid-19 ne doit pas occulter d'autres fléaux, et notamment le VIH. Nous avons collecté quelques données à votre intention.

En page 7, pour mieux nous faire connaître, nous vous renseignons sur la potentialité de notre équipe à répondre à vos éventuels besoins en termes de communication.

N'hésitez pas à nous contacter, à nous donner votre avis, parce que, comme l'a si bien dit George Bernard Shaw (1856 - 1950, prix Nobel de littérature 1925) : « Si tu as une pomme, que j'ai une pomme et que nous échangeons nos pommes, nous aurons chacun une pomme. Mais si tu as une idée, que j'ai une idée et que nous échangeons nos idées, nous aurons chacun deux idées. » •

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
(+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA
Lylia LunckweyINFOGRAPHISTE
& DIRECTEUR ARTISTIQUE
Andrew Nguema

INFORMATIONS LÉGALES

Sté ÉCHOS DE L'ÉCO
RCCM N° 2018 A 46162 - Déclaration de constitution
d'un organe de presse accordée le 05 février 2021,
Ministère de la Communication
N°: AT_MC00001/2021

PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



Sommaire



L'AFRIQUE FACE À LA COVID-19, LA DEUXIÈME VAGUE S'ÉLOIGNE

Avec une baisse de 9 % du nombre des contaminations au cours de la dernière semaine de février et de 15 % sur l'ensemble du mois, les chiffres publiés jeudi 4 mars par les Centres de contrôle des maladies en Afrique (Africa CDC) confirment un reflux de l'épidémie sur le continent.

P.10

LES VOYAGEURS AFRICAINS PEUVENT SE RENDRE SANS VISA DANS 27 PAYS DU CONTINENT

Pour la première fois, les Africains peuvent voyager, en moyenne, vers plus de 27 pays sans visa ou avec un visa à leur arrivée. L'Éthiopie réalise un bond record de 32 places dans l'indice et entre dans le top 20 des pays les plus ouverts aux visas en Afrique



P.11



COMMENT BLOCKCHAIN ET CRYPTOMONNAIE PANAFRICAINES POURRAIENT CONTRIBUER À L'ESSOR DU CONTINENT ?

Par définition, une cryptomonnaie n'a pas de gouvernance. C'est en partie en cela qu'elle est considérée comme garante de confiance et peut s'ériger comme concurrente des autres monnaies, et ainsi avoir un effet déstabilisateur.

P.11

TOUT SAVOIR SUR LE RECYCLAGE DU VERRE

Le verre est un matériau très ancien étroitement lié à l'histoire et aux techniques culturelles. Il est utilisé dans l'artisanat, l'architecture ainsi que pour l'emballage des aliments. Il existe depuis très longtemps et son avenir est radieux, car le recyclage du verre protège l'environnement et préserve nos ressources naturelles.



P.12



NDOSSY COSMÉTIQUE

Léonella Gaëlle Ilama est entrepreneure et fondatrice de la marque de produits de soins esthétiques baptisé Ndosy. Ces produits formulés à base d'ingrédients végétaux, d'agrumes et issus de la cueillette, sont ces substances qu'utilisent les femmes depuis des années...

P.12

Interview de son Excellence Madame Rosario Bento Pais Ambassadrice de l'Union européenne au Gabon pour Sao Tomé-et-Principe et la CEEAC

UNION EUROPÉENNE ET UNION AFRICAINE, UNE HISTOIRE AU LONG COURS

Madame Rosario Bento Pais est titulaire d'un master en Droit avec distinction de l'Institut européen d'administration publique de Maastricht et d'un master en Relations internationales avec distinction à l'Université du Minho, au Portugal. Son Excellence est aussi polyglotte, puisqu'elle s'exprime couramment en portugais, en français, en anglais, en espagnol et en suédois. Diplomate expérimentée, elle a occupé pendant une vingtaine d'années différents postes au sein des institutions européennes tels que : cheffe de l'unité Société civile et fondations à la Commission européenne, au sein de la direction générale de la Coopération internationale et du développement ; cheffe d'unité à la direction générale Action Climat, membre du cabinet du commissaire à l'Agriculture ; adjointe au directeur général à la direction générale de l'Environnement ; cheffe adjointe de l'unité internationale des négociations dans le cadre de la Convention sur le changement climatique, négociatrice juridique à la direction générale de l'Environnement sur les accords multilatéraux pour l'environnement. C'est en octobre 2019 que cette brillante diplomate a présenté ses lettres de créance à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Ali Bongo Ondimba. Seize mois après son entrée en lice en terre gabonaise, S.E. Madame l'Ambassadrice accepte de répondre à quelques questions et nous l'en remercions.

Les Échos de l'Eco : Excellence, Madame Bento Pais, en peu de temps l'Union européenne (UE) s'est positionnée sur de nombreux sujets et nos lecteurs sont intéressés par votre implication, notamment quant aux perspectives de l'accord post-Cotonou qui entrera en vigueur au plus tard le 1^{er} décembre 2021. La mise en place de la zone de libre-échange commerciale (Zlecaf) constitue un enjeu important dans les discussions entre l'UE et les autorités gabonaises. Quelles sont vos perspectives ?

Les négociations post-Cotonou lancées en septembre 2018 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies avaient pour objectif de parvenir à un accord sur un nouveau traité succédant à l'accord de Cotonou. Le nouvel accord de partenariat se compose d'une « base commune » qui expose les valeurs et les principes unissant les pays concernés et précise les secteurs stratégiques prioritaires de collaboration entre les 2 parties : 1) les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance, 2) la paix et la sécurité, 3) le développement humain et social, 4) la viabilité environnementale et le changement climatique, 5) la croissance et le développement économiques durables et inclusifs, et 6) la migration et la mobilité. Le nouvel accord de partenariat associe cette base commune à trois protocoles régionaux clés axés sur l'action (Afrique, Caraïbes, Pacifique), avec un accent sur les besoins de chaque région.

Cela permettra d'adopter une approche régionale inédite et mieux adaptée aux besoins de chaque région. Une gouvernance propre aux protocoles régionaux sera appliquée pour gérer et piloter les relations entre l'UE et les différentes régions concernées, notamment à travers des commissions parlementaires conjointes. Il y aura



également un cadre global commun UE-Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec une forte participation parlementaire.

Le 3 décembre 2020, les négociateurs en chef de l'UE et de l'OEACP sont parvenus à un accord politique sur le texte d'un nouvel accord de partenariat succédant à l'accord de Cotonou. L'accord, qui devra être approuvé, signé et ratifié par les parties, couvrira un grand nombre de secteurs, du développement et de la croissance durable aux droits de

l'homme, à la paix et à la sécurité, et sera axé sur une mise en œuvre fondée sur les priorités régionales. Une fois ratifié, l'accord servira de nouveau cadre juridique et règlera les relations politiques, économiques et en matière de coopération entre l'UE et les 79 membres de l'OEACP pour les vingt prochaines années.

Pour pouvoir entrer en vigueur, l'accord doit être conclu ou ratifié par un nombre minimal de parties. Sa date d'effet a été annoncée pour le 1^{er} décembre 2021 au plus tard.

Pour ce qui concerne la Zlecaf, lancée en 2012, elle a pour objectif de réunir 55 États africains comptant 1,2 milliard de personnes, dont le produit intérieur brut (PIB) combiné est estimé à plus de 2 300 trillions de dollars en 2018. À ce jour, 54 États africains ont signé cet accord et 30 pays l'ont ratifié. Ces chiffres démontrent, à mes yeux, une volonté politique forte de la part des dirigeants africains de renforcer l'intégration régionale. La Zlecaf débouchera *in fine* sur la création d'un marché de biens et de services continental unique et sur la libre circulation des personnes et des investissements.

Comme vous le savez, de nombreux pays africains sont riches en ressources naturelles. C'est le cas du Gabon. Pourtant, selon les données des Nations unies, en termes d'exportation, parmi ses 40 premiers partenaires commerciaux, il n'y a aucun pays africain. Le Gabon exporte plus vers le Kazakhstan que vers le Nigeria, son premier partenaire commercial africain. Coûts commerciaux liés aux droits de douane, lenteur d'application des engagements tarifaires à la base des accords de libre-échange, faible harmonisation des règles commerciales, mauvais état de l'infrastructure et faible connectivité sont autant de facteurs qui font qu'il est beaucoup moins onéreux pour les entreprises africaines d'exporter à l'extérieur du continent que de faire du commerce intra-africain.

La Zlecaf permettra aux pays africains comme le Gabon de diminuer leur dépendance aux exportations des ressources minières et garantira des sources de revenus et de devises plus durables et inclusives. De plus, la réalisation d'une zone de libre-échange africaine augmentera les opportunités d'emploi pour les jeunes quand, chaque année, 30 millions d'Africains arrivent sur le marché du travail.

Forte de sa propre expérience du marché unique, l'Union européenne soutient la Zlecaf et reste déterminée à soutenir sa mise en œuvre. Le soutien à la Zlecaf fait partie des piliers de l'alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables, qui vise à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux continents et s'inscrit directement dans le Plan d'investissement extérieur de l'UE.

La mise en œuvre d'un marché commun n'est pas chose aisée, notamment quand il est question de 54 États. Dans le cadre européen, le marché commun a été instauré avec le traité de Rome en 1957. Il a pourtant fallu attendre 36 ans pour que le marché unique, reposant sur les quatre libertés – libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux –, soit réalisé.

La Zlecaf contribuera à la mise en œuvre de l'Agenda 2068 qui vise à créer une communauté africaine en mesure de répondre aux défis actuels majeurs tels que le changement climatique et les inégalités.

Je suis persuadée que la réalisation de la Zlecaf renforcera la cohésion de la politique commerciale de l'Afrique. Cela permettra notamment aux États africains de s'engager de manière plus cohérente et coordonnée dans les accords commerciaux avec le reste du monde. La zone de libre-échange ouvrira ainsi la voie à l'accélération de la création de l'Union douanière continentale et de la Communauté économique africaine, comme le prévoit le traité d'Abuja. Enfin, la Zlecaf contribuera à la mise en œuvre de l'Agenda 2068 qui vise à créer une communauté africaine en mesure de répondre aux défis actuels majeurs tels que le changement climatique et les inégalités.

L'UE et le Gabon ont des priorités communes. Le climat et la protection de la biodiversité sont quelques-unes d'entre elles. Vous adhérez à l'action ambitieuse que mène le Gabon sur le climat et au rôle de leader qu'il tient sur le plan panafricain. Quel rôle jouez-vous ?

Vous avez raison, l'environnement et le climat sont des « priorités partagées » entre l'Union européenne et le gouvernement gabonais. Le Gabon possède une biodiversité et des caractéristiques environnementales uniques au monde. De plus, le territoire gabonais est couvert à 85 % par la forêt, ce qui fait du Gabon le 2^e poumon de la planète. Il y a un intérêt international à le protéger.

L'UE est engagée auprès du Gabon depuis près de 30 ans (1992) en matière de protection de la biodiversité, à travers les différentes générations du programme régional Eufocaf (appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles en Afrique centrale). Juste pour vous donner un chiffre, depuis 2017, l'UE a soutenu le fonctionnement de l'ANPN et les parcs de la Lope, Waka et Mayumba à hauteur de 4,59 mds de F CFA.

Nous sommes heureux de voir que le président de la République gabonaise prend un leadership certain au niveau international en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. Ses dernières positions sont pleines d'engagement et démontrent une réelle volonté politique. L'UE ne peut que soutenir cette initiative louable au bénéfice des générations futures.

L'UE se propose, notamment à travers la programmation de la coopération pour les années 2021-2027, d'accompagner le gouvernement dans sa stratégie de transition vers une économie verte, vitale pour le Gabon. Nous souhaitons non seulement aider à protéger la biodiversité sur terre, mais aussi dans les territoires marins, y compris pour les mangroves, qui ont des fonctions écologiques essentielles et contribuent à protéger les côtes contre l'érosion. Le changement climatique et la pollution ont accéléré la destruction de la biodiversité (faune et flore) qui a besoin d'être davantage préservée pour les générations futures. Plus qu'un intérêt partagé, c'est un combat commun que nous souhaitons mener à travers notre coopération.

L'UE est bien entendu préoccupée par les actions de piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Quels sont les fondements de la coopération au niveau régional ?

Comme vous devez le savoir, en juin 2013, les gouvernements des pays du golfe de Guinée et des pays voisins ont signé un code de conduite pour la répression de la piraterie maritime en Afrique occidentale et centrale, également connu sous le nom de « Code de conduite de Yaoundé ». Son objectif principal est de promouvoir la coopération maritime régionale ainsi qu'un environnement maritime stable qui puisse contribuer à la prospérité régionale.

En 2014, conformément aux objectifs du « processus de Yaoundé », l'UE a adopté une stratégie pour le golfe de Guinée visant à soutenir les efforts déployés au niveau régional pour relever les nombreux défis de l'insécurité maritime et de la criminalité organisée dans le cadre de l'approche globale de l'UE à l'égard de l'Afrique occidentale et centrale.

L'UE est depuis lors déterminée à améliorer la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et contribue activement au développement des capacités locales des



États côtiers de la région, notamment à travers le programme régional Passmar, programme d'appui à la sécurité et sûreté maritime en Afrique centrale, signé avec la CEEAC en 2018 pour un montant de 10 millions d'euros.

Ainsi, à travers ce programme régional, le Gabon a pu bénéficier en 2019 d'une formation pour les magistrats sur la lutte contre la piraterie et autres crimes maritimes ainsi que d'un appui qui a pris la forme d'un procès fictif avec des officiers de police judiciaire gabonais, en coopération avec la marine gabonaise et la marine française.

À l'image des États côtiers de la sous-région, le Gabon a également pu bénéficier de l'action du programme GoGIN (2016-2020), 8,5 millions d'euros, dont l'objectif premier a été de contribuer à améliorer la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée en apportant un soutien technique aux structures nationales et transnationales chargées de la lutte contre les activités maritimes illégales, de l'assistance aux navires et aux personnes et de la lutte contre la pollution afin de favoriser l'économie bleue.

Plus particulièrement, dans le cadre du projet GoGIN, le Gabon a fait l'objet d'une évaluation complète de ses besoins nationaux en matière de sécurité maritime et d'action de l'État en mer. Par ailleurs, le Gabon a bé-

néficié, au travers de son personnel, de différentes actions de formation organisées à l'étranger.

Où en êtes-vous concernant la restriction de l'exportation des thons pêchés en eaux gabonaises et l'idée d'industrialiser la filière en développant des infrastructures portuaires pour transformer localement cette richesse en emplois et en plus-value nationale ?

L'UE et le Gabon ont paraphé le 10 février 2021 un nouveau protocole à l'Accord de partenariat de pêche durable (APPD) qui autorise l'accès des navires de l'UE dans les eaux gabonaises pour les cinq ans à venir dans le cadre du développement et de la transformation du secteur de la pêche au Gabon. D'une valeur globale d'environ 17 m^{ds} de F CFA, ce protocole permettra de renforcer la gouvernance des pêches, la protection de l'environnement marin et le soutien à la création d'emplois et d'activités dans le secteur de la pêche.

Ce nouveau protocole ouvre un cadre de gouvernance stratégique avec le Gabon contribuant à la préservation des ressources maritimes et à la diversification de l'économie nationale, en cohérence avec le Plan stratégique Gabon émergent 2025 (PSGE 2025) et la politique de partenariat de l'UE. Ce partenariat s'inscrit ainsi dans la volonté du Gabon de renforcer l'industrialisation

du secteur et la création d'emplois à travers des incitations au débarquement des captures dans les ports gabonais, ainsi qu'à l'embarquement de marins et d'observateurs gabonais sur les navires européens.

Ce nouveau protocole garantit le respect des principes fondamentaux de la politique commune de la pêche de l'UE, fondés sur la durabilité, les bénéfices, la cohérence et la transparence. En effet, en appuyant le secteur de la pêche au Gabon, l'UE contribue notamment à la bonne gouvernance des océans et à la promotion d'une pêche durable. Elle participe également à la promotion de la recherche scientifique et d'une pêche responsable au Gabon.

L'accès des navires thoniers européens aux eaux et aux ressources halieutiques de la zone de pêche du Gabon sera autorisé en contrepartie d'une contribution financière de l'UE d'un montant annuel de 1,05 m^{ds} de F CFA. En outre, l'UE contribuera à hauteur de 656 millions de F CFA par an au renforcement des capacités scientifiques, à l'observation et la gestion de l'environnement marin, aux mesures de protection des aires marines protégées et à la gestion durable des stocks, à la surveillance de la pêche, ainsi qu'à la lutte contre la pêche illicite. À cela s'ajoutera, en fonction du niveau de captures, une contribution des armateurs européens à hauteur d'environ 1,7 m^{ds} de F CFA par an.

Ce nouveau protocole entrera en vigueur dès que le processus de validation par les deux parties sera parvenu à son terme, ce qui est envisageable d'ici le mois de juillet 2021.

Vous avez accompagné le Gabon dans sa lutte contre la pandémie de Covid-19. À quelle hauteur ? Sous quelle forme ?

Dès le début de la crise, l'UE s'est mobilisée rapidement pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent. En tant que premier donateur au niveau mondial et puissance économique majeure, l'UE a fait tout ce qu'elle pouvait pour lutter contre la crise du coronavirus, pas uniquement en Europe, mais aussi en faisant preuve de solidarité avec le reste du monde. Tout en soutenant la coopération internationale et les solutions multilatérales dans le

cadre de cette crise, l'approche suivie par l'UE a été celle du programme « Équipe d'Europe » lancé le 9 avril 2020.

Cette approche signifie que l'UE a fait appel aux contributions de toutes les institutions de l'Union en combinant les ressources mobilisées par les États membres de l'UE et les institutions financières, notamment par la Banque européenne d'investissement (BEI).

Au 1^{er} novembre 2020, l'Équipe d'Europe avait mobilisé 38,5 m^{ds} d'euros

Au niveau mondial, l'action collective de l'UE a visé principalement à répondre à la crise sanitaire et aux besoins humanitaires qui en découlent, à renforcer les systèmes de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement des pays partenaires, ainsi que les capacités de recherche et de préparation de ces pays face à la pandémie, et à atténuer les conséquences socio-économiques de la crise.

Le soutien financier global initialement promis s'élevait à 20 m^{ds} d'euros environ et combinait des ressources provenant de l'UE, de ses États membres et d'institutions financières, en particulier la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Au 1^{er} novembre 2020, l'Équipe d'Europe avait mobilisé 38,5 m^{ds} d'euros et versé 19,23 m^{ds} d'euros en paiements.

De plus, le pont aérien humanitaire de l'UE a assuré 68 vols à destination de 21 pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques, permettant ainsi d'acheminer plus de 1 150 tonnes d'équipements médicaux et humanitaires vitaux et de transporter 1 700 membres du personnel médical et humanitaire ainsi que d'autres passagers.

Au niveau du Gabon, l'Union européenne n'a pas manqué à son devoir de solidarité et s'est tenue aux côtés du Gabon durant cette période difficile, qui n'est pas encore achevée. Le soutien de l'UE s'est aligné sur le Plan national de préparation et de riposte du gouvernement en concertation avec nos États membres et les autres partenaires internationaux, en ciblant à la fois les besoins des autorités nationales et ceux des organisations non gouvernementales qui travaillent au plus près des populations, notamment les populations les plus démunies, les femmes et les enfants.

Parmi les interventions de l'Union européenne et de ses États membres menées depuis mars 2020, je citerais quelques exemples qui ont contribué au renforcement du système sanitaire en vue d'appuyer la riposte du Gabon contre la pandémie de Covid-19.

Avec la participation de l'ambassade d'Espagne, l'UE a appuyé le CHU Fondation mère-enfant Jeanne Ebori de Libreville en le soutenant, en coordination et collaboration avec le Comité de pilotage (Copil) chargé de la lutte

À l'image des États côtiers de la sous-région, le Gabon a également pu bénéficier de l'action du programme GoGIN (2016-2020), 8,5 millions d'euros...



contre la pandémie, par un financement à hauteur de 66 millions de F CFA, par la fourniture d'équipements sanitaires d'urgence, de matériel de protection du personnel, de mobilier et de matériel informatique.

Avec la participation de l'AFD, l'UE a appuyé l'ONG 3S (Port-Gentil) en la soutenant par un financement à hauteur de 235 millions F CFA pour contribuer à la santé des femmes et des jeunes dans le contexte de la pandémie de Covid-19 au Gabon.

L'UE a également financé à hauteur de 216 millions de F CFA l'ONG Arc-en-Ciel pour contribuer à la garantie du système de protection des enfants en difficulté au Gabon dans le cadre de la crise de la Covid-19.

Lancé en novembre 2019, le projet « Cap sur l'autonomisation des jeunes au Gabon » financé par l'UE à hauteur de 3,28 mds de F CFA devrait contribuer à atténuer les impacts socio-économiques de la pandémie à moyen terme en donnant accès à une formation professionnelle de qualité à 16 000 jeunes, complétée par des stages en entreprise et des opportunités accrues d'emploi.

Sur la base des besoins exprimés par le ministère de la Santé en termes de consommables médicaux dans la riposte contre la Covid-19, l'Union européenne devrait pouvoir bientôt lancer un marché de fournitures d'un montant de 195 000 000 de F CFA pour fournir le personnel de santé au Gabon en équipements de protection individuelle.

Enfin, tout récemment, conjointement avec le ministère de la Santé, l'Équipe d'Europe a lancé la campagne de sensibilisation « COVID19OUT! » pour promouvoir la prévention de la pandémie auprès du grand public et dont la championne internationale de basket-ball Géraldine Robert est l'égérie, en qualité d'ambassadrice de bonne volonté de l'Union européenne au Gabon. La DUE est également sur le point de lancer la campagne « #ZéroViolencevsNosFemmeset-Filles » pour sensibiliser le grand public à la problématique de la violence basée sur le genre et à la vulnérabilité des femmes et des filles durant la pandémie de Covid-19.

Concernant les programmes régionaux de l'UE dont le Gabon a pu bénéficier, je voudrais en citer trois.

La formation de 2 semaines aux sapeurs-pompiers a été financée par l'UE en collaboration avec la France et dispensée par Expertise France. Cette formation est intervenue dans le cadre de l'initiative européenne relative aux centres d'excellence dans les domaines chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) dont le Gabon est bénéficiaire depuis 2013 avec un appui atteignant 2,7 millions d'euros. Elle avait pour objectifs de renforcer les capacités des premiers intervenants en cas d'incidents CBRN et dans la gestion des crises épidémiques telle que la pandémie de Covid-19 en cours.

Les régions frontalières, notamment en Afrique centrale, sont particulièrement touchées par la pandémie : la fermeture des frontières prive les populations frontalières de leurs moyens de subsistance du commerce transfrontalier. Pour soutenir cette lutte dans les régions frontalières, l'UE et l'Allemagne, sous la bannière « Équipe d'Europe », ont intensifié leur soutien au « Programme

Frontières » de la CEEAC. Dans ce cadre stratégique, afin d'assurer le bon déroulement des processus de détection et dépistage des cas aux frontières, les capacités du personnel local seront renforcées en matière de lutte contre la propagation de la pandémie aux postes frontières. Cela contribuera à une réouverture davantage sécurisée des zones frontalières.

Face à la pandémie de Covid-19, le projet de l'UE pour un « Transport plus sûr des marchandises dangereuses par route et par voie ferrée dans la région de la façade atlantique africaine » (Sectrans AAF), mis en œuvre par Expertise France, met à disposition de tous les pays partenaires francophones un module d'apprentissage à distance visant à lutter contre la pandémie de Covid-19. L'objectif était de transmettre aux bénéficiaires les bonnes pratiques en matière de prévention, de gestion et de mitigation liées au risque biologique.

Avez-vous finalisé vos études et analyses de la situation économique et sociale du Gabon ? L'Union européenne est-elle en mesure de présenter son programme d'actions pour la période 2021-2027 ?

Notre analyse rejoint les constatations faites quant aux défis auxquels le Gabon est confronté aujourd'hui tels que la réduction de sa dépendance à l'égard des exportations de pétrole, la diversification de son économie, la réduction de sa dépendance vis-à-vis des importations, l'amélioration de l'environnement des entreprises, le renforcement de l'intégration commerciale régionale, la réduction de la pauvreté et l'exploitation durable de ses ressources naturelles. Tout cela dans un contexte pandémique qui a impacté fortement les conditions socio-économiques des Gabonais, notamment les couches de la population les plus défavorisées. En partenariat avec la Banque mondiale, une étude sur l'impact de la Covid-19 sur le secteur privé a récemment été menée, par exemple.

La programmation dans le cadre du partenariat 2021-2027 avec le Gabon est toujours en cours. Afin de mieux identifier les défis auxquels le pays est confronté pour pouvoir diversifier son économie, la Délégation a demandé de réaliser les études approfondies sur le secteur forestier, l'éco-tourisme, le secteur agricole ainsi que le secteur de la pêche, également en collaboration avec la Banque mondiale. Tous ces aspects nous aideront à finaliser le projet du futur programme indicatif multi-annuel de l'Union européenne pour la période 2021-2027. Les consultations avec les différents partenaires et bénéficiaires ont été faites pour mieux comprendre les enjeux des représentants gabonais, politiques et de la société civile. Nous avons déjà mené des discussions avec le gouvernement sur nos réflexions préliminaires par rapport aux domaines prioritaires de coopération lors de notre dialogue politique, mais également lors de sessions dédiées, notamment avec le ministère de l'Économie et de la Relance. Nos échanges indiquent une convergence sur ces priorités et nous attendons des retours concrets de la part des administrations en lien avec nos propositions. Comme déjà indiqué précédemment, l'UE propose d'accompagner le gouvernement dans la réalisation de sa transition économique et sociale

vers une « économie verte » qui soit à la fois génératrice de croissance, créatrice d'emplois et protectrice de l'environnement. Tout ceci nécessite un cadre global, y compris de bonne gouvernance, que l'UE se propose d'aider à mettre en œuvre. Ceci est encore en discussion avec le gouvernement et au niveau de notre siège, et nous devrions finaliser cette programmation dans les mois à venir.

Y a-t-il un autre point que vous souhaiteriez aborder ?

Pour conclure, je voudrais mentionner la nouvelle stratégie entre l'Union européenne et l'Afrique qui inclut des partenariats dans cinq domaines différents : la transition verte ; la digitalisation ; la croissance durable et les emplois ; la paix et la gouvernance ; la migration et la mobilité. L'UE voudrait marquer un tournant vers une approche fondée sur les partenariats. Parallèlement, dans le cadre du prochain cycle budgétaire 2021-2027 de l'UE, le nouvel Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI) allouera la plus grande partie des fonds pour favoriser les investissements durables, en particulier en Afrique.

Afin d'augmenter de manière considérable les investissements durables d'un point de vue environnemental, social et financier, et résilients face aux effets du changement climatique, de promouvoir les possibilités d'investissement en renforçant la capacité du secteur privé et l'utilisation de mécanismes de financement innovants et de stimuler l'intégration économique régionale et continentale, notamment par l'intermédiaire de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine, l'UE a mis en place un Plan d'investissement extérieur (PIE) en mobilisant des financements par l'intermédiaire du Fonds européen pour le développement durable visant à développer le secteur privé et améliorer le climat des affaires afin de soutenir les investissements pour le développement dans les pays partenaires. Le PIE mobilise aussi des prêts (souverains ainsi qu'au secteur privé) et des subventions combinées (mixage de fonds) avec la coopération de la Banque européenne d'investissement (BEI) qui est actuellement en train d'étudier deux projets pour le Gabon, dans la gestion de déchets et la protection littorale. Les projets de la BEI sont liés à la protection de l'environnement et du climat, mettant l'accent sur l'énergie propre, les technologies innovantes et la transformation numérique, autant d'éléments qui joueront un rôle majeur dans la modernisation et la décarbonation de tous les secteurs. Le PIE apporte aussi une assistance technique afin de créer un dialogue stratégique et politique (sectoriel) sur les réformes prioritaires.

Par Anne-Marie Jobin

LE MOT DU MOIS

'CHÔMAGE'



Certains mots de la théorie économique se retrouvent dans le langage courant. Toutefois, ils ne sont pas toujours bien compris par ceux qui les utilisent. Merci à l'association des anciens de Sciences Po Paris pour l'éclairage qu'ils apportent afin de préciser la définition de ces concepts en français facile.

Le mot trouve son origine au Moyen Âge. En effet, dès le XII^e siècle, le mot « chômer », tiré du latin « caumare », était employé pour désigner un temps de pause que les hommes – et le bétail – prenaient en cas de forte chaleur.

Puis son sens s'est élargi progressivement pour faire référence à tous les types de repos, volontaires ou forcés (maladie y compris), ainsi qu'aux dimanches et jours fériés où les fidèles ne travaillaient pas et allaient à l'église. On disait alors qu'on « chôma un jour ». Aujourd'hui, on parle de « chômage technique » ou de « chômage partiel » lorsqu'une entreprise, confrontée à une crise, n'a plus les moyens de payer entièrement ses salariés et décide de réduire leur temps de travail et leur salaire.

Lorsque le terme « chômage » est utilisé seul, il désigne l'état d'une personne en âge de travailler à recherche d'un emploi, sans en trouver. Ainsi, dans les pays développés d'Europe et d'Amérique, sur 100 personnes désireuses de travailler, les statistiques officielles considèrent selon les pays que 5 (Suisse, Allemagne, États-Unis) ou 9 (France) d'entre elles ne trouvent pas d'emploi malgré leurs recherches. Au Gabon, les statistiques officielles considèrent que sur 100 personnes désireuses de travailler, 33 ne trouvent pas d'emploi.

Toutefois, une mesure plus large et juste de la capacité de l'économie et de la société à offrir des opportunités à sa population n'est pas le taux de chômage, mais le taux d'activité de la population adulte. Quelle est la différence ? Beaucoup d'adultes en âge de travailler ne sont pas à la recherche d'un emploi et ne sont donc pas comptabilisés parmi les chômeurs. On peut retrouver dans cette catégorie les femmes au foyer ou encore les populations rurales qui vivent de leur propre agriculture et d'élevage, en autosubsistance.

Ainsi, le taux de personnes inactives est toujours plus élevé que le taux de chômage et rend mieux compte du « manque à gagner » d'une société, en considérant la population adulte qui ne génère pas de revenus directs.

Votre Mensuel



Différentes versions et canaux de lecture à votre disposition



QUI SOMMES-NOUS ?

PRÉSENTATION



Les Échos de l'Éco est un journal mensuel créé en 2021 par une professionnelle du journalisme économique. Elle exerce dans ce domaine depuis 25 ans dont 5 au Gabon. Ce support se veut être un vecteur de communication et d'information très plurielles. Imprimé à 10.000 exemplaires, en quadri, son format tabloïd est novateur, moderne et dynamique.

Parce que le papier se lit mais ne se vend plus. Le modèle économique de ce support est identique aux éditions numériques. Informations gratuites, espaces publicitaires payants. Aucun article n'est monnayable et aucun per diem n'est accepté. Les articles sont libres de droit, exploitables dans l'état par les professionnels de la presse internationale. Les Échos de l'Éco est diffusé en parallèle sous ces deux formats : tabloïd et digital.

POURQUOI EST-IL GRATUIT ?



SON CONTENU RÉDACTIONNEL



Sa ligne éditoriale est objective, basée sur l'altruisme, profondément respectueuse de la déontologie et de l'éthique du métier. Apolitique, principalement économiques, les rubriques sont adaptées aux sujets d'actualité. 80% des informations concernent le monde des affaires du Gabon. D'autres échos résonnent : ceux de l'économie, de la diplomatie, de l'éducation, de l'histoire, du numérique..., des portraits atypiques sont brossés

Ce journal est distribué par nos services à l'ensemble des acteurs économiques du Gabon : banques, assurances, pharmacies, hôtels, restaurants, les magasins de la grande distribution, les ONG, les ambassades, les bibliothèques, les grandes écoles, l'armée, les associations, les institutions (Unesco, OMS, FAO, ONU ...) les aéroports ...

Individuellement aux ministres, aux sénateurs, aux députés et dans tous les services administratifs. La diffusion numérique est très dynamique et repose sur une banque de données composée de + de 10.200 adhérents (contacts mails et whatsapp). Les réseaux sociaux, Tweeter, LinkedIn et Facebook sont tentaculaires et convergents.

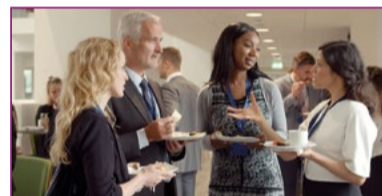
LA CIBLE DE LA DIFFUSION



AUTRES ACTIVITÉS

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Prise en charge de la conception, des préparatifs et de l'organisation matérielle et logistique (forums, séminaires, inaugurations...) dans le cadre de prestations de service à l'attention des particuliers et/ou des professionnels.



RÉALISATION ET ANIMATION DE WEBINAIRE

Ces réunions collectives directes via internet facilitent le travail collaboratif entre différents interlocuteurs. Ce moyen interactif est aujourd'hui un process d'organisation de réunion qui permet un gain de temps et qui limite les coûts de déplacements.



RÉDACTION DE RAPPORTS ANNUELS

Rapport des activités et des performances financières de l'entreprise destiné aux actionnaires et autres personnes intéressées.



RÉALISATION AUDIOVISUELLE

La production audiovisuelle, la conception, la réalisation, le tournage d'un clip vidéo, d'une publicité, d'un reportage, d'un webinaire... avec les moyens techniques appropriés : caméras, drones...



CRÉATION GRAPHIQUE

Conception de supports combinant images et textes, à destination d'un affichage sur écran et/ou pour impression : la conception d'un logotype, d'une affiche, d'un flyer, d'un site internet ou encore d'une bannière publicitaire...



+241 (0) 62 18 77 18



echosdeleco@gmail.com



144 - Floria 2 - Libreville Gabon

Interview de Monsieur Daniel Marini, Directeur général de Assala Gabon

ASSALA EST LE NOM D'UNE ESPÈCE D'ÉLÉPHANT DE FORÊT, PLUS AGILE... EST-CE AUSSI LA DÉFINITION QUE L'ON PRÊTE AU 2^e EXPLOITANT PÉTROLIER DU GABON ?



Assala est un spécialiste du redéveloppement des champs matures. C'est le 2^e producteur de pétrole du Gabon. Il a repris les actifs de Shell-Gabon en novembre 2017. C'est depuis Londres, en 2019, que nous avons appris le renouvellement des permis de production onshore accordés pour les 25 prochaines années ainsi que l'acquisition de trois nouveaux permis d'exploration aux alentours de Gamba au Sud (Mutamba Iroru II) et de Rabi au Nord (Ozigo II et Nziembou II). Objectif : redynamiser la production et prolonger le cycle de vie des ressources naturelles sur les permis qui lui ont été confiés.

Monsieur Daniel Marini est aux commandes d'Assala Gabon depuis octobre 2020. Géologue de formation, docteur en géologie et métallogénie, Daniel Marini a occupé des postes de direction à l'international au sein de plusieurs opérateurs miniers de premier plan, notamment pour le groupe Eramet en tant que directeur des mines de la société Le Nickel (Nouvelle Calédonie) ou encore en tant qu'administrateur et DG de Grande Côte Opérations (Sénégal). Daniel Marini connaît bien le Gabon où il a travaillé près de 5 ans dans le Haut-Ogooué pour le compte de la Comilog, notamment en tant que directeur de la mine de Moanda.

Au cours de l'année 2020, les restrictions liées à la pandémie ont forcément eu un impact sur le programme d'investissements et les projets opérationnels d'Assala Gabon. Monsieur Marini a accepté de répondre à ces quelques questions.

Échos de l'Éco : Vos activités d'exploitation sont-elles freinées par la pandémie ?

En introduction, je voudrais tout d'abord préciser qu'en ligne avec nos valeurs fon-

damentales, en 2020, nous nous sommes totalement focalisés sur la protection de l'ensemble de nos travailleurs, internes ou sous-traitants, sans oublier les communautés locales qui nous accueillent. Ainsi, nous

sommes fiers d'avoir évité que quiconque travaillant sur nos sites d'exploitation soit touché par ce maudit virus. En effet, grâce à une gestion drastique, à des mesures très strictes et à notre politique d'hygiène et de sé-

ter 3,4 Mh de travail sans aucun accident de travail avec arrêt (LTI).

Revenons à votre question. De mars à décembre 2020, nous avons marqué une pause dans le redéveloppement de nos champs. Tous les « work-over » (travaux d'optimisation et de reprise de puits anciens), tous les nouveaux forages de puits, ont été stoppés. L'outil de production a été maintenu en activité, donc l'exploitation s'est poursuivie, mais l'arrêt des investissements productifs a laissé place au déclin naturel de la production. Alors que depuis le départ de Shell, Assala Gabon avait atteint un niveau de production record de 60 000 barils/jour en mars 2020, cette production s'est naturellement repliée vers 45 000 barils/jour actuellement.

Mais depuis quelques semaines, nous avons redémarré en toute sécurité nos travaux sur les puits et reprendrons le forage de nouveaux puits d'ici un mois. Je suis donc très confiant quant à une future remontée de notre production. Assala applique une philosophie « gagnant/gagnant », flexible et très réactive. Nous sommes animés par une volonté sans faille, nous travaillons avec courage et détermination à la prolongation de la vie de nos champs pétroliers et à l'augmentation de notre production.

Quelles sont vos priorités et quels investissements avez-vous consentis pour les réaliser ?

Tout d'abord rappelons qu'Assala et ses actionnaires n'ont jamais cessé d'investir. En trois ans (fin 2017 à 2020 inclus), ce sont près de 625 millions de dollars (339 m^{ds} de F CFA) qui ont été investis au Gabon. Les prévisions du programme d'investissements déjà en cours pour l'année 2021 sont de l'ordre de 160 millions de dollars.

Durant cette période difficile de 2020, si nous avons mis en pause les investissements productifs, nous n'en avons pas moins maintenu les investissements consacrés à l'intégrité et la sûreté de l'outil de production. Par exemple, la bouée d'amar-

En trois ans (fin 2017 à 2020 inclus), ce sont près de 625 millions de dollars (339 m^{ds} de F CFA) qui ont été investis au Gabon. Les prévisions du programme d'investissements déjà en cours pour l'année 2021 sont de l'ordre de 160 millions de dollars.

curité, nous avons su nous maintenir et nous adapter. Nous ne comptons aucun cas de Covid, à date (fin février 2021), sur nos sites de production. C'est ainsi que, malgré les conséquences extérieures ressenties en lien avec la pandémie, tant sur le plan sanitaire qu'économique, nous avons gardé le cap et continué à protéger nos personnels en ne licenciant personne et en n'inscrivant personne au chômage technique durant toute cette année très difficile. J'en profite pour ajouter que de fin 2019 à ce jour, Assala Energy peut s'enorgueillir de comp-

rage et de chargement des pétroliers du terminal de Gamba, par laquelle transite 30 % du pétrole exporté du Gabon, a été remplacée fin 2020. Dès son arrivée, Assala a constaté que cet élément important pour les « lifting » (chargement des pétroliers) était vétuste et, nos études l'ont montré, à risque. Aussi a-t-il été décidé de la remplacer et de réparer l'ancienne pour avoir un « back-up ». Un investissement important de près de 25 millions de dollars, une réussite technique, environnementale et sécuritaire. La bouée est opérationnelle et depuis, plusieurs amarages et chargements de pétroliers se sont déroulés avec succès.

Nous portons également une attention particulière aux populations voisines de nos sites d'exploitation : l'acquisition d'un bac de transport fluvial pour désenclaver la commune de Gamba et ses communautés vers le réseau routier national, le soutien à la SEEG pour fournir du gaz destiné à la génération électrique, la réfection des routes et des écoles, le financement du prix d'Excellence des meilleurs élèves et le soutien au lycée de Gamba, des donations dédiées à la lutte contre la pandémie de Covid, etc. Bien sûr, il y a aussi nos activités environnementales pour protéger la faune et la flore avec le Smithsonian Institut et plusieurs ONG. Ces projets permettront par exemple, dans le cadre de la gestion du conflit homme-faune, de protéger à la fois les éléphants et les plantations des agriculteurs. Des études sur l'enrichissement des sols sont également en cours et financées par Assala Gabon afin de favoriser une agriculture plus productive en savane plutôt que sur brûlis en forêt. Les projets ne manquent pas, y compris à Port-Gentil. Ils sont tous étudiés avec attention et dans le respect de nos règles de gouvernance.

La reprise des actifs de Shell Gabon a été marquée par un redémarrage intense de l'activité lié à nos investissements, par une rigueur nouvelle dans la gestion de nos opérations afin que notre base de coûts opératoires nous prépare à des périodes de crise.

Combien de nouveaux puits avez-vous forés ?

De début 2018 à fin 2020, je devrais dire mars 2020 avec l'arrêt dû à la pandémie, nous avons foré 18 nouveaux puits. Nous avons aussi réalisé 68 travaux d'optimisation et de reprise de puits (« work-over »), permettant ainsi de dynamiser et augmenter la production de nos champs. Je tiens à remercier nos équipes pour le travail exceptionnel réalisé à de très bonnes fins.

Vous êtes le propre opérateur de vos infrastructures, notamment d'un réseau de pipelines à terre et d'un terminal à Gamba. Est-ce une volonté de ne pas sous-traiter, de ne pas mutualiser ? Si oui, pourquoi ?

Opérer ses propres infrastructures ne signifie en rien refuser la sous-traitance. Les infrastructures telles que les pipelines d'évacuations et le terminal export sont parties intégrantes de notre chaîne de valeur, puisque nos champs sont situés très loin des zones de consommation ou de commercialisation. Par



ailleurs, l'accès à des infrastructures telles que les nôtres diminue le risque commercial pris lors de nos investissements en exploration du fait des possibilités de raccordement aisé et rapide de toute nouvelle découverte. C'est l'une des raisons pour lesquelles Assala a acquis trois nouveaux permis d'exploration en 2019, dans la zone autour de nos infrastructures existantes.

En revanche, nous préférons effectivement, chaque fois que cela est possible, travailler avec des entreprises locales, toujours dans le but d'apporter de la valeur ajoutée au pays. À ce titre, en 2020, nous avons collaboré avec plus de 300 entreprises gabonaises, ce qui représente environ 320

Nous préférons, chaque fois que cela est possible, travailler avec des entreprises locales, toujours dans le but d'apporter de la valeur ajoutée au pays.

millions de dollars, dont 3,5 millions rien que sur la ville de Gamba.

Par où transite la production pétrolière du Gabon ? Quelle est la principale destination finale ?

La majeure partie de la production d'Assala Gabon et de celle de plusieurs autres pétroliers passe par le Sud, c'est-à-dire le terminal de Gamba et la fameuse bouée dont je parlais précédemment. Cela représente environ 30 % de la valorisation des ressources pétrolières gabonaises. La qualité exportée depuis Gamba est appelée Rabi Blend ; elle est très prisée sur le marché international et est exportée vers l'Europe, l'Asie du Sud-Est et l'Australie.

Malgré une gestion drastique en faveur d'une maîtrise des coûts, vous avez embauché des collaborateurs supplémentaires, (combien de personnes travaillent pour Assala ?) vous avez déménagé à Port Gentil,

vous avez été confronté à des contestations... Cette période un peu conflictuelle est-elle derrière vous ?

Assala a continué et continuera à respecter ses engagements envers le gouvernement, les communautés et ses salariés. Chez nous, le turn-over est faible avec peu de départs, si ce n'est quelques départs volontaires ou à la retraite.

Les opérations d'Assala au Gabon représentent environ 2000 emplois directs et indirects (dont 500 employés d'Assala Gabon). Plus de 90% de ces emplois sont gabonais.

La reprise des actifs de Shell Gabon a été marquée par un redémarrage intense de l'activité lié à nos investissements, par une rigueur nouvelle dans la gestion de nos opérations afin que notre base de coûts opératoires nous prépare à des périodes de crise, et par un recentrage de nos bureaux et bases logistiques à Port-Gentil qui est la cité pétrolière au Gabon. Tout cela a constitué un bouleversement qu'il a fallu expliquer. Mais il est aujourd'hui clair que non seulement Assala était préparée à affronter des périodes de crise, mais qu'Assala a redonné aux actifs dont elle a la charge une production ascendante, des réserves renouvelées, des ambitions exploratoires et un horizon à long terme dont tout le monde avait besoin. C'est là l'essentiel et nous sommes tous très fiers d'être Assala.



L'AFRIQUE FACE À LA COVID-19 : LA DEUXIÈME VAGUE S'ÉLOIGNE

Avec une baisse de 9 % du nombre des contaminations au cours de la dernière semaine de février et de 15 % sur l'ensemble du mois, les chiffres publiés jeudi 4 mars par les Centres de contrôle des maladies en Afrique (Africa CDC) confirment un reflux de l'épidémie sur le continent. Cette tendance se traduit également sur le nombre de morts enregistrés, avec une baisse respectivement de 15 % et 18 %.

Au total, 3,9 millions de cas et 104 000 décès dus à la Covid-19 avaient été déclarés à cette date. Les cinq pays qui enregistrent le plus de nouveaux cas sont, par ordre décroissant, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, la Tunisie, l'Égypte et la Zambie. Le nombre de tests PCR, qui s'élevait à 750 000 la dernière semaine pour 55 pays, demeure très insuffisant, mais l'Africa CDC espère que la livraison d'environ 9 millions de tests antigéniques, plus faciles et plus rapides à analyser, permettra d'améliorer le dépistage du virus.

• Onze pays ont reçu leurs premières « doses Covax »

Après le Ghana et la Côte d'Ivoire la semaine dernière, l'Angola, la Gambie, le Kenya, le Lesotho, la République démocratique du Congo (RDC), le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal et le Soudan ont à leur tour réceptionné leurs premières livraisons de vaccins grâce au mécanisme de solidarité internationale Covax. Ainsi, les campagnes de vaccination ont-elles pu débuter dans plusieurs d'entre eux.

Pilotée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Alliance du vaccin (Gavi), cette initiative s'est engagée à assurer d'ici la fin de l'année la vaccination de 20 % de la population de 92 pays à revenus faibles ou intermédiaires, dont la majorité se trouve en Afrique. Les 10 millions de doses distribuées proviennent du laboratoire AstraZeneca/Oxford. Seul le Rwanda a reçu un peu plus de 100 000 doses de Pfizer-BioNtech, dont la conservation exige une chaîne du froid capable de maintenir la température à -80°C. Covax a par ailleurs mis à jour son programme de livraisons : l'Afrique devrait recevoir 75 millions de doses d'ici à la fin du mois de mai.

• L'Afrique du Sud allège les restrictions

Le recul très important du nombre de contaminations au cours des dernières semaines permet au pays le

plus touché du continent, avec plus de 50 000 morts, d'assouplir les règles contraignant la circulation ainsi que les rassemblements. La vente d'alcool est à nouveau autorisée. Un couvre-feu reste toutefois en vigueur de minuit à 4 heures du matin. « Le pays est clairement sorti de la seconde vague », a déclaré le président Cyril Ramaphosa en annonçant sa décision de ramener le dispositif d'alerte à son plus bas niveau depuis le début de l'épidémie il y a un an.

L'apparition du variant 501Y.V2, dit « sud-africain », dont la contagiosité est deux fois supérieure à la souche initiale du virus, a contraint le gouvernement à faire un virage à 180 degrés dans sa stratégie vaccinale. Il a dû abandonner le vaccin d'AstraZeneca-Oxford sur lequel il avait initialement porté son choix pour se tourner vers l'américain Johnson & Johnson. Selon les essais réalisés localement, le sérum élaboré par le laboratoire britannique perd la majeure partie de son efficacité contre le variant.

• Chasse aux faux vaccins et aux masques contrefaits

2 400 doses de vaccin et 3 millions de masques contrefaits ont été saisis, mercredi 3 mars, par les autorités sud-africaines dans la ville de Germiston (province de Gauteng) après une alerte lancée par Interpol. Deux Chinois et un Zambien ont été interpellés. Le réseau de contrefaçon avait été initialement identifié en Chine où plus de 80 suspects ont été arrêtés. « S'il faut se féliciter du succès de cette opération, ce n'est malheureusement que le sommet de l'iceberg s'il s'agit d'évaluer le crime organisé lié à la Covid-19 », déplore le secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock.

• Le Rwanda en appelle à l'intelligence artificielle

Le Centre biomédical du Rwanda a annoncé le lancement, en collaboration avec l'Université du Rwanda, d'un programme de recherche s'appuyant sur l'intelligence artificielle et l'analyse de données pour prédire l'évolution de l'épidémie. Baptisé Laisdar



(Leveraging Artificial Intelligence and Data Science Techniques in Harmonizing, Accessing and Analysing SARS-COV-2/COVID-19 Data in Rwanda), il bénéficiera d'un budget de 1 m^d de francs rwandais (854 000 euros) octroyé par le Canada.

Son objectif est de fournir aux autorités une aide à la décision au niveau des districts. Ce programme fait partie d'un projet plus vaste auquel sont associés plus d'une dizaine de pays sur le continent. Le recours à l'intelligence artificielle y est testé à la fois pour surveiller l'épidémie et pour piloter les réponses sanitaires et économiques.

• Un chiffre : 34 %

À peine plus d'un tiers des mesures sanitaires, sociales ou économiques prises en réponse à la pandémie ciblent volontairement les femmes, selon le Covid-19 Global Gender Tracker, un outil élaboré par ONU Femmes et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour mesurer les inégalités liées au genre. « 70 % du personnel de santé et la majorité des travailleurs du secteur informel, les premiers touchés par la pandémie, sont pourtant des femmes », a rappelé Oulimata Sarr, directrice d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et centrale à la veille de la Journée des droits des femmes, le 8 mars. Au Sénégal, ce taux tombe à 15 %. Il atteint en revanche plus de 50 % au Rwanda et en Ouganda, et 80 % au Zimbabwe.

Source : *Le Monde Afrique*

PRÉSENTATION DU PROJET PRÉVENTION VIH-SIDA EN AFRIQUE CENTRALE (PPSAC)

Depuis le 1^{er} cas notifié d'infection à VIH en 1986, le gouvernement gabonais a encadré la riposte à l'épidémie du VIH par la mise en œuvre de différents plans stratégiques nationaux. La mise en œuvre de ces documents d'orientation stratégique aura permis de réduire le taux de nouvelles infections, d'infléchir la tendance et d'assurer la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, notamment avec la mise en place de centres de traitement ambulatoires (deux dans l'Estuaire et un par province). Ces centres permettent également à la population d'avoir accès au dépistage gratuit, volontaire et anonyme.

Si le taux de prévalence depuis 2012 est de 4,1 %, les données récentes sur la situation du Gabon par rapport au VIH/sida issues du rapport mondial 2020 de l'Onusida publié le 6 juillet 2020 montrent qu'à cette date au Gabon, 51 000 personnes vivaient avec le VIH, dont 45 000 (soit 88 %) connaissaient leur statut sérologique et 26 000 (soit 51 %) avaient accès au traitement.

Concernant la situation de l'atteinte des 90-90-90*, le rapport montre qu'à fin 2019, 88 % des personnes porteuses du VIH connaissaient leur séropositivité, 58 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) étaient sous traitement ARV et que seulement 29 % d'entre elles réalisaient leur charge virale.

Ce même rapport montre également qu'à fin 2019, la féminisation du VIH/sida se poursuivait et ce dans toutes les catégories. Ainsi, le nombre de personnes de 15 ans et plus vivant avec le VIH est de 33 000 femmes contre 16 000 hommes. Le taux de prévalence du VIH parmi les personnes de 15 à 49 ans est de 5,1 % chez les femmes contre 2,0 % chez les hommes. Le taux de prévalence du VIH parmi les jeunes de 15 à 24 ans est de 1,5 % chez les jeunes femmes contre 0,5 % chez les jeunes gens.

Enfin, le nombre de nouvelles infections au VIH parmi les personnes de 15 ans et plus est supérieur à 1 000 chez les femmes alors qu'il est de 500 chez les hommes.



Concernant la couverture par traitement ARV, le rapport 2020 de l'Onusida au Gabon montre qu'à fin 2019, le nombre de personnes, adultes et enfants confondus, recevant les ARV est de 26 104 PVVIH (soit une couverture de 51 % des personnes estimées vivant avec le VIH), parmi lesquelles 25 467 sont des adultes de 15 ans et plus, et 637 des enfants de 0 à 14 ans. Parmi ces malades, 17 314 sont de sexe féminin (soit une couverture de 53 % de femmes séropositives) tandis que 8 153 sont de sexe masculin (soit une couverture de 52 % des hommes séropositifs).

Enfin, la couverture de traitement ARV chez les enfants de 0 à 14 ans est de 23 %. Cela veut dire que seul 1 enfant sur 4 vivant avec le VIH est mis sous traitement ARV.

Plusieurs initiatives ont vu le jour afin d'appuyer le gouvernement dans son effort de lutte contre le VIH. C'est le cas du Projet de prévention du sida en Afrique centrale (PPSAC), fruit de la coopération entre la Cemac et la République fédérale d'Allemagne, qui vient en appui aux plans stratégiques nationaux. L'objectif de ce projet est de contribuer à améliorer l'approvisionnement en préservatifs de meilleure qualité à un prix subventionné et à améliorer la connaissance, l'attitude et le comportement de la population pour une prévention efficace.

*Cible finale de tous les acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH/sida fixée en 2015 : à l'horizon 2020, 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique ; à l'horizon 2020, 90 % de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement anti-rétroviral durable ; à l'horizon 2020, 90 % des personnes recevant un traitement antirétroviral ont une charge virale durablement supprimée.

Cryptomonnaie : chance ou menace pour la stabilité monétaire en Afrique ?

COMMENT BLOCKCHAIN ET CRYPTOMONNAIE PANAFRICAINNE POURRAIENT CONTRIBUER À L'ESSOR DU CONTINENT ?

Par définition, une cryptomonnaie n'a pas de gouvernance. C'est en partie en cela qu'elle est considérée comme garante de confiance et peut s'ériger comme concurrente des autres monnaies, et ainsi avoir un effet déstabilisateur.

Or, de nombreux pays africains souffrent de taux d'inflation très élevés, ce qui s'explique souvent par une politique monétaire trop expansionniste et résulte en une perte de confiance dans la monnaie nationale. Se pose donc la question : en quoi une cryptomonnaie apporterait-elle ou non des bénéfices à la stabilité monétaire ?

Face à la prolifération du bitcoin dans les marchés financiers internationaux, beaucoup de gouvernements se sont montrés méfiants à l'égard de cette nouvelle monnaie virtuelle, fluctuante, indépendante et surtout très spéculative.

Face au risque spéculatif qu'affichaient les cryptomonnaies, le gouvernement algérien statue dans l'article 117 de la loi de finances de 2018 la définition précise des monnaies virtuelles et leur interdiction d'entrée sur le territoire algérien. Cette interdiction formelle de l'entrée de cryptomonnaies s'explique par le caractère spéculatif du bitcoin qui pourrait déstabiliser la monnaie nationale.

Or, l'Algérie étant une économie exportatrice de matières premières, elle doit garantir une certaine stabilité de sa monnaie. Pour garantir cela et ne pas perturber son fonctionnement économique, le gouvernement algérien doit avoir le contrôle sur

sa politique monétaire et donc sur sa monnaie. Le bitcoin – la cryptomonnaie la plus célèbre et la plus répandue – est, par définition, non maîtrisable, car gouverné par aucun organe de contrôle. Il s'apprécie et se déprécie en fonction du marché.

La spéculation latente à toute cryptomonnaie pourrait porter préjudice au maintien de la monnaie nationale et même la dévaloriser jusqu'à causer sa disparition. Une monnaie, comme outil de stratégie économique nationale, s'émancipe ici dangereusement de tout contrôle par la cryptomonnaie.

L'idée de l'Afro est celle d'une cryptomonnaie panafricaine déclinée par groupes de pays convergents. À défaut de vouloir déstabiliser, la Fondation Afro défend l'idée d'une cryptomonnaie panafricaine détachée de toute banque centrale qui fonctionnerait sur une base de « Proof of stake » et non de « proof of work ». Ceci permettant de limiter l'énergie consommée par un réseau blockchain « proof of work ». C'est en se réappropriant l'idée d'une émancipation monétaire et économique que la fondation Afro a créé l'Afro, une cryptomonnaie panafricaine libre de toute gouvernance centralisée.

En prenant la forme d'une organisation non gouvernementale, la fondation Afro affiche la claire volonté de rendre la



gouvernance monétaire et économique aux mains des gouvernements africains. Pour cela, l'objectif de la fondation est d'établir un taux de change fixe indexé à 80 % sur l'or et à 20 % sur un panier de devises. Cela permettrait ainsi une stabilité monétaire et la réduction du risque inflationniste dont de nombreux pays, indépendants monétairement, sont victimes.

Cependant, quelle portée l'adoption de l'Afro aurait-elle sur la gestion de la politique monétaire, notamment avec l'entrée en vigueur de l'Eco ? En effet, si l'économie d'un État est fondée sur une monnaie qui lui est extérieure, alors il ne peut avoir d'autonomie monétaire et il est donc limité dans la gestion de ses finances publiques.

D'après la théorie des « zones monétaires optimales » de Mundell-Fleming, en reprenant l'image du triangle des incompatibilités, une fixité des taux de change et une libre circulation

des capitaux ne peuvent cohabiter avec une autonomie de la politique monétaire. L'effet peut même devenir pervers en retirant toute influence potentielle sur sa politique monétaire par un pays en la soumettant à une indexation à 80 % sur l'or. La quantité d'Afros serait donc limitée par des stocks d'or détenus en Afrique. Or les réserves d'or sont principalement détenues par les grandes puissances occidentales, la Russie et la Chine.

On pourrait potentiellement penser à une indexation sur un panier de biens « africains » représentatif de la consommation locale. Or, il ne s'agit pas d'un continent homogène et il est nécessaire de garder conscience des disparités et divergences entre les pays africains.

En ce sens, l'idée de la création de plusieurs Afros, pour chaque zone monétaire regroupant des pays convergents, pourrait être une alternative intéressante. La

question clé reste l'indexation de la cryptomonnaie pour stabiliser son évaluation. Par exemple, elle pourrait être liée à un panier de biens représentatifs de la zone utilisatrice de la monnaie, qui ne serait pas trop vulnérable aux influences extérieures et peu volatil.

Si un État décide d'introduire une cryptomonnaie pour disposer de ses bénéfices (transferts rapides d'argent, visibilité sur les flux financiers, coûts de transaction réduits...) exclusivement à l'échelle nationale ou bien à l'intérieur d'une union monétaire, la cryptomonnaie pourrait simplement être indexée à la monnaie réelle utilisée (et émise par la Banque centrale).

Ceci est un concept en développement en Afrique de l'Ouest avec le « e-CFA » ou en Tunisie avec le e-Dinar. Cette nouvelle cryptomonnaie nationale permettra de garantir une autorité monétaire nationale indépendante tout en permettant une totale transparence des flux monétaires domestiques et par conséquent l'établissement d'une confiance par définition. Pourtant, une indexation à la monnaie nationale implique bien sûr qu'une stabilité monétaire dépend purement de la bonne politique monétaire de la Banque centrale.

Source : *Afrique et numérique, comprendre les catalyseurs du digital en Afrique*, Jean-Michel Huet

Indice d'ouverture sur les visas

LES VOYAGEURS AFRICAINS PEUVENT SE RENDRE SANS VISA DANS 27 PAYS DU CONTINENT

Pour la première fois, les Africains peuvent voyager, en moyenne, vers plus de 27 pays sans visa ou avec un visa à leur arrivée. L'Éthiopie réalise un bond record de 32 places dans l'indice et entre dans le top 20 des pays les plus ouverts aux visas en Afrique.



La quatrième édition du Rapport sur l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique 2019 de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement révèle que « pour la première fois, les voyageurs

africains ont un accès libéral à plus de la moitié du continent ». Conformément aux tendances mon-

diales, la dynamique et les avancées en matière d'ouverture des visas en Afrique indiquent que

les décideurs politiques africains sont convaincus des avantages liés à la libre circulation des hommes et femmes d'affaires, des investisseurs, des étudiants et touristes africains.

Le rapport montre également que 47 pays ont amélioré ou maintenu leur indice d'ouverture des visas en 2019. Les voyageurs africains n'ont plus besoin de visa vers un quart des autres pays africains, alors que l'exemption de visa n'était possible que dans un cinquième du continent en 2016. À ce jour, 21 pays africains offrent des facilités de voyage, grâce aux eVisas.

En 2019, les pays les plus performants en matière d'ouverture des visas figurent parmi les pays les plus attractifs en termes d'investissements directs à l'étranger et bénéficient d'un fort taux de croissance, y compris dans le secteur du tourisme. Avec leur politique d'exemption de visa pour tous les visiteurs africains, les Seychelles et le Bénin restent les deux premiers pays d'Afrique en matière d'ouverture des visas. L'Éthiopie a également enregistré une performance record en progressant de 32 places dans le classement et intégrant ainsi les 20 pays les plus ouverts en Afrique.

« Notre travail sur l'Indice d'ouverture des visas suit les progrès

de l'Afrique en matière de libre circulation des personnes. Beaucoup reste encore à faire malgré les efforts réalisés. Pour intégrer l'Afrique, il faut abattre les murs ! La libre circulation des personnes, et en particulier la mobilité de la main-d'œuvre, sont cruciales pour promouvoir les investissements », a déclaré Akinwumi A. Adesina, président de la Banque africaine de développement.

Cependant, les voyageurs africains doivent encore obtenir un visa pour voyager dans un peu moins de la moitié du continent. Les pays doivent assouplir davantage les procédures en introduisant des visas à l'arrivée par exemple. En abolissant les frontières, l'Afrique sera en mesure de tirer profit des avantages de la zone de libre-échange continentale, du marché unique africain du transport aérien et du protocole sur la libre circulation des personnes.

« On ne soulignera jamais assez l'importance de l'intégration régionale dans le développement du continent. Je félicite les États membres qui ont facilité les procédures d'entrée des ressortissants africains sur leur territoire et j'exhorte ceux qui ne l'ont pas encore fait à se joindre à cette dynamique », a déclaré Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine.

LE VERRE CONSIGNÉ C'EST ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE !

COMMUNIQUÉ SOBraga

A lors que de nombreux pays occidentaux éprouvent des difficultés à relancer le verre consigné, avec des objectifs visant 3% à 15% de son utilisation à l'horizon 2025, le Gabon jouit d'une avance incroyable en la matière avec plus de 85% des boissons commercialisées par la Sobraga conditionnées en verre consigné !

Comme annoncé dans son récent communiqué, la Sobraga va déployer au cours de l'année 2021 de vastes campagnes de communication porteuses de différents messages autour de la consommation responsable. Le premier de ces messages concerne l'utilisation du verre consigné, afin d'informer le public des avantages présentés par ce conditionnement.

En effet, plus économique pour le consommateur, plus écologique pour l'environnement, il s'avère même être le meilleur emballage pour garantir la qualité durable des boissons !

D'ABORD, LE VERRE CONSIGNÉ, C'EST ÉCONOMIQUE.

Lorsque vous achetez une boisson en verre consigné, le consommateur ne paye que le contenu et pas le contenant ! L'autre avantage « économique » du verre consigné, c'est l'économie circulaire qui découle de la logistique des consignes (collecte, lavage, etc.), créant localement de nombreux emplois.

Ensuite, le principal avantage du verre consigné est sans conteste environnemental !

On estime que le conditionnement des boissons en verre consigné représente une diminution de 65% à 85% en termes d'impact environnemental.

Une bouteille de verre est réutilisée en moyenne 30 fois, pour une durée de vie de 6 ans. De plus, le verre est l'un des rares matériaux recyclables à 100% et à l'infini ! Chaque cycle de vie d'une bouteille en verre consigné nous permet donc d'éviter une trentaine d'emballages à usage unique jetés dans la nature !

Enfin, une bouteille en verre maintient une constante teneur en gaz carbonique à travers le temps. C'est le meilleur emballage pour garantir la qualité des produits et maintenir un goût intact.

Le défi du verre consigné ne peut être remporté qu'avec le concours de consommateurs avertis, conscients et responsables. Les consommateurs doivent comprendre qu'ils sont les principaux leviers des combats menés contre la vie chère et la pollution plastique.

Alors, à chaque fois que vous le pouvez, choisissez le verre consigné !

Et s'il manquait une bonne raison de choisir le verre consigné, rappelez-vous que c'est également le seul emballage qui vous permet de faire « tchin-tchin ! ».

TOUT SAVOIR SUR LE RECYCLAGE DU VERRE

Le verre est un matériau très ancien étroitement lié à l'histoire et aux techniques culturelles. Il est utilisé dans l'artisanat, l'architecture ainsi que l'emballage des aliments. Il existe depuis très longtemps et son avenir est radieux, car le recyclage du verre protège l'environnement et préserve nos ressources naturelles.



Le verre est omniprésent dans notre quotidien, verre à boire, miroirs, vitre de voiture, de maison... Mais avant de se trouver entre nos mains, savez-vous quelles sont les grandes étapes de sa fabrication ?

Le verre a une structure amorphe, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'arrangement régulier des atomes. Il est essentiellement issu du mélange de trois éléments – le sable, la soude et le calcaire – chauffés dans des fours géants entre 1300°C et 1550°C.

À cette température, les ingrédients fondent et se mélangent pour donner du verre en fusion, liquide et brûlant. Une fois fondu et avant son refroidissement, le verre est mis en forme selon différentes techniques propres à chaque type de verre. Il existe sept types de verre différents, chacun avec ses propriétés et des applications spécifiques.

Commençons par le verre au plomb qui est aussi appelé cristal lorsque sa teneur en oxyde de plomb est supérieure

à 24%. Il sert en gobeletterie et en verrerie d'art, pour les téléviseurs et en électronique. La vitrocéramique est un dérivé du verre dont la fabrication se fonde sur le principe de dévitrification. Elle est utilisée notamment en verrerie culinaire pour sa résistance au feu (plaques de cuisson). On l'utilise aussi pour fabriquer des miroirs de télescope géant d'environ deux mètres de diamètre. Le verre sodocalcique est le type de verre le plus courant. On l'utilise pour les fenêtres, les bouteilles et les bocaux, mais il constitue également une alternative économique pour la fabrication de tubes, tiges, plaques et verres de laboratoire. Quant à lui, le verre borosilicate est couramment utilisé pour des applications en chimie et en ingénierie. Le plus connu est le Pyrex (1915) qui possède une bonne résistance aux chocs thermiques. Il sert aussi pour l'isolation (fibre de verre) et le stockage de déchets radioactifs. Le verre aluminosilicate est un type de verre peu connu utilisé comme verre niveau. Il est proposé sous forme de plaques et de tubes. Le verre de silice est un verre de haute pureté (99,9999%). On l'utilise pour la fabrication de tubes de lampes à halogène, pour des éléments d'optique et des miroirs de télescope. Enfin, le verre de quartz est un matériau extrêmement polyvalent pouvant s'utiliser à température élevée dans un large éventail d'applications. Il peut également être travaillé pour la fabrication de formes plus complexes, notamment de verres de laboratoire.

Malheureusement tous les verres ne sont pas recyclables. Sachez que seuls les verres d'emballage peuvent être recyclés, c'est-à-dire les bouteilles, pots, bocaux et flacons. Ils doivent être déposés dans les bacs ou conteneurs à verre généralement mis à disposition par les municipalités.

Sans recyclage, le verre mettrait trois ou quatre millénaires à se décomposer dans la nature

Pourquoi le recyclage des déchets en verre est-il important ?

Recycler le verre est un geste écologique, simple et efficace, à la portée de tous. Le verre est le seul matériau d'emballage recyclable indéfiniment. Les procédés de recyclage sont sûrs et sans danger pour l'environnement. Ils permettent de réduire le prélèvement des ressources naturelles.

En réalité, le verre n'est jamais un déchet et, lors des différents recyclages qu'il va subir, ne perd en aucun cas ses qualités premières.

Que deviennent les déchets en verre une fois recyclés ?

Une fois recyclés – refondus et remoulés pour en faire des emballages de même qualité –, les bouteilles, pots, bocaux et flacons sont remplis dans les usines d'embouteillage et rejoignent le circuit de distribution, les magasins puis la table des consommateurs.

NDOSSY

Expert du Naturel

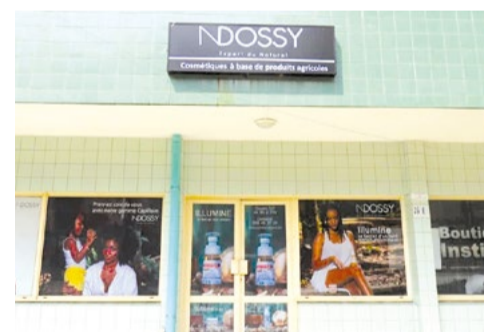


Léonnela Gaëlle Ilama est entrepreneure et fondatrice de la marque de produits de soins esthétiques baptisé Ndossey.

Ces produits formulés à base d'ingrédients végétaux, d'agrumes et issus de la cueillette, sont ces substances qu'utilisent les femmes depuis des années. Elles sont l'heureux mélange traditionnel de produits naturels agricoles et forestiers : beurre de moabi, de karité, cacao, carotte, curcuma, huile de coco, huile d'amande douce, huile de palme qui hydratent et apaisent.

Léonnela Gaëlle Ilama a ouvert sa boutique Ndossey le 26 février 2021, au centre-ville de Libreville. Sa gamme est aussi vendue au Géant Casino, au pharmashop des Forestiers, dans les magasins du groupe Cecagadis, dans les Prix Import et au free shop de l'aéroport de Libreville.

Elle offre aussi un espace pour les soins et massages complets du corps. Un voyage qui commence par un gommage traitant du corps à l'huile de palme suivi d'un bain de vapeur (*ifulu*) ancienne technique de la culture gabonaise, idéal anti-stress pour rétablir l'équilibre naturel du corps.



NOUS JOINDRE
Immeuble Caisse d'Épargne,
derrière Pelisson
+241 (0)66 48 37 24
ndossycosmetique@gmail.com
www.ndossey.com

Interview de Monsieur Christian Magni Directeur général de la Setrag LA SETRAG SUR DE BONS RAILS

Monsieur Christian Magni a été nommé DG de la Setrag le 20 octobre dernier. Dictée par le conseil d'administration, sa mission est de poursuivre les transformations et le développement opérés au sein de cette entreprise. Son ambition : faire de la Setrag une référence dans le transport ferroviaire en Afrique, notamment en termes de sécurité et de qualité de service. Nous l'avons rencontré pour qu'il réponde à quelques questions.

Échos de l'Éco : Le 20 octobre dernier, vous avez été promu directeur général de la Setrag. Quel est votre parcours professionnel ?

Après 15 années passées à Comilog, occupant différents postes à responsabilité tels qu'ingénieur d'études au département maintenance engins miniers, chef de section entretien engins miniers, chef d'atelier mécanique engins miniers, chef de groupe méthodes maintenance engins et usines, chef de département maintenance engin et enfin de directeur de l'entretien voie, j'ai rejoint la Setrag en 2015 au poste de directeur des installations fixes. Ainsi, fort de mon expérience minière et ferroviaire, j'ai été nommé en 2019 directeur général adjoint chargé des directions opérationnelles, jusqu'à ma nomination au poste de directeur général de Setrag le 20 octobre 2020.

Quelles sont les missions prioritaires qui vous ont été confiées par le conseil d'administration ?

Ma première mission est celle liée à l'amélioration du niveau global de sécurité, au regard des incidents enregistrés ces dernières années. La deuxième consiste au renforcement de la performance de l'entreprise par la mise en œuvre du programme de remise à niveau des infrastructures (réhabilitation de la voie, développement des équipements de communication et de toutes les autres infrastructures d'exploitation, et formation du personnel). Enfin, ma troisième mission est d'assurer un bon niveau de compétitivité de l'entreprise.

Vous arrivez à la tête de l'entreprise au moment où la Setrag enregistre des déraillements à répétition sur la voie ferrée. Comment comptez-vous définitivement résorber ou atténuer ces accidents qui entachent son image ?

Chaque accident fait l'objet d'une analyse des causes. Des plans d'actions sont définis et mis en œuvre afin qu'ils ne se reproduisent pas. Le plan de remise à niveau actuellement en cours de déploiement vise à répondre à la situation

de vieillissement de la voie par le renouvellement de l'ensemble des traverses bois par des traverses en béton bi-bloc et le remplacement des rails de 50kg/m par des rails de 60Kg/m, mieux adaptés au tonnage par essieu transporté sur la ligne de chemin de fer d'une part, et d'autre part, par le traitement des zones instables historiques.

Le 22 février 2018 a été signée entre l'État et la Setrag une convention de financement de 204 mds de francs pour la réhabilitation complète du chemin de fer. Où en sont aujourd'hui les travaux ? Quels sont concrètement les travaux réalisés ?

Cette question importante nous donne l'opportunité d'édifier l'opinion publique sur les travaux en cours de réalisation sur le chemin de fer Transgabonais, objet du financement conjoint consenti par les plus hautes autorités gabonaises et le groupe Eramet via ses filiales au Gabon (Comilog et Setrag).

En effet, ce financement de 207 mds de F CFA (61 mds pour la part État via un prêt auprès de l'AFD et 146 mds pour la part Setrag via un prêt auprès de SFI/Proparco et des fonds propres) permet de financer le renouvellement des 648 km de voie ferrée en traverses béton, la réhabilitation des ouvrages du chemin de fer, la remise à niveau des infrastructures d'exploitation, la modernisation des équipements d'exploitation,

L'objectif de la réforme entamée en 2015 est atteint, avec un retour à l'équilibre financier depuis 2017, ce qui permet à la Setrag de financer sa part du plan d'investissements.

la formation et l'acquisition du matériel roulant, dont la rame de train voyageurs en 2016. Pour ce qui est des travaux de voie, 135 km ont déjà été renouvelés en traverses béton, soit dans les cantons Lopé, Offoué, Booué, Ivindo et Mouyabi. Actuellement, nous travaillons dans le canton Abanga-Ndjolé qui présentait le plus de risques compte tenu de la présence des zones instables identifiées depuis la construction. Après 2 ans de travaux, le programme se poursuit malgré les contraintes opérationnelles et administratives. Un compte-rendu régulier est adressé aux autorités via des réunions du comité de suivi, ce qui nous permet de solliciter leur appui quand cela s'avère nécessaire.

Au moment de votre prise de fonction, comment se porte financièrement la Setrag ?

L'objectif de la réforme enta-



mée en 2015 est atteint, avec un retour à l'équilibre financier depuis 2017, ce qui permet à la Setrag de financer sa part du plan d'investissements. Malgré les contraintes liées à la crise de la Covid-19 et

grâce aux équipes mobilisées, l'exercice 2020 présentera des résultats financiers proches des prévisions, permettant ainsi la poursuite du programme d'investissements.



The Institute of
Internal Auditors
Gabon





LE RÉSEAU DES AUDITEURS & CONTRÔLEURS INTERNES AU GABON

BP: 743, Libreville - Gabon
2016agaci@gmail.com
(+241) 66 84 61 90 / 77 42 99 55

LE 8 MARS : JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

« Une vision qui ne s'accompagne pas d'actions n'est qu'un rêve. Une action qui ne découle pas d'une vision n'est que du temps perdu. Mais une vision suivie d'action peut changer le monde. »

Cette pensée de Nelson Mandela est au cœur de la fondation de Madame Sylvia Bongo Ondimba, créée en 2011. Une décennie au cours de laquelle les avancées ont été significatives.

Au Gabon, les femmes occupent une place importante dans le processus de développement. Leur contribution pourrait être améliorée si certaines pesanteurs socioculturelles étaient levées. La portée et l'étendue de la violence à l'égard des femmes reflètent les discriminations auxquelles elles font face, notamment à travers les textes de loi.

Depuis plusieurs années, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO) prend des initiatives pour promouvoir les droits des femmes et influencer la politique économique et sociale pour plus d'égalité et d'équité des genres. En témoigne l'organisation d'événements tels que le prix Agathe Okoumba et le concours Coup de Cœur. À travers ces événements, la FSBO souhaite encourager les associations œuvrant en faveur des droits des femmes.

La stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités femmes/hommes intervient dans le but de renforcer des avancées politiques et sociales nécessaires au mieux-être des femmes dans la société gabonaise.

En collaboration avec des experts de niveau international, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba a réalisé un travail d'état des lieux des inégalités de genre, d'analyse de la réglementation et des usages en vigueur, de recommandation de mesures rectificatives visant à promouvoir les droits de la femme et réduire les inégalités femmes/hommes au Gabon.

Les résultats de ce rapport d'envergure nationale ont été le fruit d'une méthode collaborative et d'échanges réguliers avec les représentants des ministères et administrations publiques, des deux chambres (Assemblée nationale et Sénat), de la magistrature, des entreprises privées et publiques, des re-



Affiche des suffragettes britanniques, 1905

présentants des cultes et des ONG, dans une volonté de couvrir et intégrer les points de vue émanant de l'ensemble du territoire (Estuaire et provinces).

Au total, plus de 40 entretiens ont été menés qui ont permis de faire émerger 6 champs d'actions prioritaires : les violences faites aux femmes, l'éducation, la

santé, le droit de la famille, l'émancipation économique et politique.

Pour madame Sylvia Bongo Ondimba, « notre responsabilité est et sera collective. Nous devons ouvrir les yeux et considérer chaque réalité, chaque témoignage, comme un cri de détresse, et chaque vécu de violence ou d'injustice comme une douleur républicaine. » •

DROITS CITOYENS DES FEMMES : QUELQUES DATES

1788	États-Unis d'Amérique (d'être candidates)	1945	Croatie, Guyana (d'être candidates), Indonésie, Italie, Japon, Sénégal, Slovénie, Togo	1963	Afghanistan, Congo, Fidji, Guinée équatoriale, Iran (République islamique d'), Kenya, Maroc, Papouasie-Nouvelle-Guinée (d'être candidates)
1893	Nouvelle-Zélande (de voter)				
1902	Australie				
1906	Finlande				
1907	Norvège (d'être candidates)	1946	Cameroun, Djibouti (de voter), ex-République Yougoslave de Macédoine, Guatemala, Libéria, Myanmar (d'être candidates), Panama, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie	1964	Bahamas, Jamahiriya arabe libyenne, Papouasie-Nouvelle Guinée (de voter), Soudan
1913	Norvège			1965	Botswana, Lesotho
1915	Danemark, Islande				
1917	Canada (de voter)*, Pays-Bas (d'être candidates)	1947	Argentine, Japon, Malte, Mexique (de voter), Pakistan, Singapour	1967	Équateur, Kiribati, République démocratique du Congo (de voter), Tuvalu, Yémen (République démocratique populaire)
1918	Allemagne, Autriche, Canada (de voter), Estonie, Fédération de Russie, Georgie, Hongrie, Irlande, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Pologne, Royaume-Uni	1948	Belgique, Israël, Niger, République de Corée, Seychelles, Suriname	1968	Nauru, Swaziland
1919	Belarus, Belgique (de voter), Luxembourg, Nouvelle-Zélande (d'être candidates), Pays-Bas (voter), Suède, Ukraine	1949	Bosnie-Herzégovine, Chili, Chine, Costa Rica, République arabe syrienne (de voter)	1970	Andorre (de voter), République démocratique du Congo (d'être candidates), Yémen (République arabe)
1920	Albanie, Canada (d'être candidates), États-Unis d'Amérique (de voter), Islande, République tchèque, Slovaquie	1950	Barbade, Canada (de voter), Haïti, Inde	1971	Suisse
1921	Arménie, Azerbaïdjan, Belgique (d'être candidates)*, Géorgie, Suède	1951	Antigua et Barbuda, Dominique, Grenade, Népal, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines	1972	Bangladesh
1924	Kazakhstan, Mongolie, Sainte-Lucie, Tadjikistan	1952	Bolivie, Côte d'Ivoire, Grèce, Liban	1973	Andorre (d'être candidates), Bahreïn, Saint-Marin (d'être candidates)
1927	Turkménistan	1953	Bhoutan, Guyana (de voter), Mexique (d'être candidates), République arabe syrienne	1974	Iles Salomon, Jordanie
1928	Irlande, Royaume-Uni	1954	Bélieze, Colombie, Ghana	1975	Angola, Cap-Vert, Mozambique, Sao-Tomé-et-Principe, Vanuatu
1929	Équateur, Roumanie	1955	Cambodge, Érythrée, Éthiopie, Honduras, Nicaragua, Pérou	1976	Portugal
1930	Afrique du Sud (Blancs), Turquie (de voter)	1956	Bénin, Comores, Égypte, Gabon, Mali, Maurice, Somalie	1977	Guinée Bissau
1931	Chili, Espagne, Portugal, Sri Lanka	1957	Malaisie, Zimbabwe (de voter)	1978	Nigéria (nord), République de Moldova, Zimbabwe (d'être candidates)
1932	Brésil, Maldives, Thaïlande, Uruguay	1958	Burkina Faso, Guinée, Nigéria (sud), République démocratique populaire Lao, Tchad	1979	Iles Marshall, Micronésie (États fédérés), Palaos
1934	Cuba, Portugal, Turquie (d'être candidates)	1959	Madagascar, République-Unie de Tanzanie, Saint-Marin (de voter), Tunisie	1980	Iraq, Vanuatu
1935	Myanmar (de voter)	1960	Canada (d'être candidates), Chypre, Gambie, Tonga	1984	Afrique du Sud (Métis et Indiens), Liechtenstein
1937	Philippines	1961	Bahamas, Burundi, El Salvador (d'être candidates), Malawi, Mauritanie, Paraguay, Rwanda, Sierra Leone	1986	Djibouti (d'être candidates), République centrafricaine
1938	Bolivie, Ouzbékistan	1962	Algérie, Australie, Monaco, Ouganda, Zambie	1989	Namibie
1939	El Salvador (de voter)			1990	Samoa
1941	Panama			1993	Kazakhstan, République de Moldova
1942	République dominicaine			1994	Afrique du Sud (Noirs)
1944	Bulgarie, France, Jamaïque			2005	Koweït

Agences n°1
L'immobilier en mouvement



À VENDRE

Appartement de 2 chambres
T.F. – Quartier Glass
Bord de mer – 102 m²
+ Terrasse + jardin privatif
Prix : 85 000 000 F CFA

Local commercial R+1
T.F. – Quartier Glass
Bâtiment : 272 m²
Terrain : 682 m²
Emplacement exceptionnel en bordure de route
Prix : Nous consulter

Maison de 3 chambres
T.F. – Quartier Angondje
Surface habitable : 90m²
Terrain : 741 m²
Prix : 102 000 000 F CFA

À LOUER

Grande villa de 4 chambres
Beau jardin + dépendances
Surface habitable : 310 m²
Terrain : 1150 m²
Quartier Hauts de Guégué
Prix mensuel : 2 000 000 F CFA TTC

3 Maisons de 2 chambres
dans concession sécurisée
95 m² + jardin + parking
Quartier Cité des Ailes
Prix mensuel : 450 000 F CFA
ou 1 200 000 F CFA les 3

Appartement de 3 chambres
Vue mer panoramique
Grande terrasse 150 m²
Quartier Bat IV – Bord de mer
Prix mensuel : 1 400 000 FCFA TTC

Contact :
074 00 04 47
077 90 95 65



 **1330**

**Du lundi au dimanche
de 8h00 à 16h00**

www.setrag.ga

Setrag Mobile



Pour ma planète et Pour ma poche, je choisis le verre consigné



- ▶ *Conserve mieux la qualité*
- ▶ *Moins cher*
- ▶ *Ecologique*

#jèmengage

Mon pouvoir, c'est ma décision

Elite

Sobraga 
Les Brasseries du Gabon